

École primaire des Explorateurs

1. Départ des élèves durant les heures de cours



Votre enfant doit quitter durant les heures de cours pour un rendez-vous ou pour une autre raison? Il est alors important d'en avoir avisé le personnel par écrit dans l'agenda et de vous présenter au secrétariat à l'heure convenue pour le rejoindre. Merci!

2. Journée pédagogique et journée de congé



N'oubliez pas de noter à votre agenda la journée pédagogique qui a été placée au calendrier le lundi 20 septembre prochain. Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits. Cependant, le service de garde sera fermé lors de la journée fériée du lundi 11 octobre.

3. 1^{re} communication aux parents



Vous aurez accès à la 1^{re} communication destinée aux parents dans la semaine du 21 septembre (préscolaire), dans la semaine du 12 octobre (1^{re} et 2^e année), dans celle du 25 octobre (3^e et 4^e année), dans la semaine du 1^{er} novembre (5^e année) et dans la semaine du 15 novembre (6^e année). Sur cette communication, les titulaires noteront certaines observations quant au vécu de votre enfant depuis son arrivée en classe le vendredi 27 août dernier.

4. Photographie scolaire



La photographie scolaire aura lieu le mardi 28 et le mercredi 29 septembre toute la journée.

Les élèves des classes suivantes seront photographiés le mardi 28 septembre en avant-midi : les 3 classes de 1^{re} année, les 3 classes 2^e année ainsi que les 2 classes de 5^e année.

Les élèves des classes suivantes seront photographiés le mardi 28 septembre en après-midi : les 3 classes de 4^e année et la classe de madame Joëlle (3^e/4^e année).

Les élèves des classes suivantes seront photographiés le mercredi 29 septembre en avant-midi : les 5 classes de maternelle (4 et 5 ans) et les 2 classes de 3^e année.

Les élèves des classes suivantes seront photographiés le mercredi 29 septembre en après-midi : les classes de madame Éliane (1^{re}/2^e année) et de madame Noémie (5^e/6^e année) ainsi que les 2 classes de 6^e année.

5. Réparation de volumes



Je désire vous informer que vous ne devez pas réparer les volumes de classe ou de bibliothèque qui se brisent durant l'année scolaire. Les réparations demandent du matériel particulier ainsi que certaines connaissances dans le domaine. Je vous demande plutôt de nous indiquer ce que vous remarquez afin que notre équipe de bénévoles procède aux réparations. Merci de votre compréhension!

6. Fin du premier bloc



Il me fait plaisir de vous informer que tous les élèves du primaire qui réussiront à gagner au moins 2 étoiles sur 3 dû à leur bon comportement durant la période du 27 août au 13 octobre auront droit de participer à une activité-récompense culinaire en lien avec le temps des pommes. Les élèves du préscolaire pourront tous se joindre à ces derniers.

7. Allô prof !



Votre enfant a besoin d'aide pour effectuer ses devoirs? Vous êtes dans l'incapacité de répondre à ses questions? Vous n'avez qu'à composer le 1-888-776-4455 du lundi au jeudi (entre 17 h et 20 h) afin qu'un étudiant en enseignement puisse vous aider. Ce service est gratuit. Vous pouvez également consulter le site Internet : www.alloprof.qc.ca.

8. Avis aux parents



Je tiens à vous rappeler du fait que la politique alimentaire de l'école fait en sorte qu'il est interdit de remettre des sucreries et des pâtisseries à tous les élèves d'un groupe lorsque c'est l'anniversaire d'un élève. Seul l'élève fêté pourra recevoir quelque chose qui sort de l'ordinaire!

De plus, veuillez noter qu'il est important de placer un « ice pack » dans la boîte à lunch et de fournir un dîner froid en tout temps.

9. Capsule-santé « Des barres tendres santé, ça existe? »



Au supermarché, on retrouve maintenant des barres tendres sans noix, ni arachides, avec la certification « CAC » (contrôle allergène certifié). Idéal pour les enfants à l'école primaire! Cela dit, la majorité de ces barres demeurent très transformées et contiennent beaucoup de sucre ajouté. La meilleure stratégie : préparer vos propres barres tendres. Afin qu'elles soient plus riches en protéines et donc, plus rassiantes, vous pouvez les enrichir à l'aide de poudre de lait écrémé. Ajoutez de 60 ml (1/4) à 125 ml (1/2 tasse) à votre mélange de farine ou d'avoine lorsque vous les cuisinez. Voici d'autres idées pour vous inspirer :

Pas de noix : go soya!

Les graines de soya sont permises dans la plupart des établissements scolaires. Vous pouvez utiliser des flocons de soya pour remplacer de l'avoine (grau) ou ajouter des graines de soya rôties dans vos recettes de barres tendres en substitution des noix.

Beurre « sans » noix

Le beurre d'arachide ou d'amande est fréquemment utilisé dans les recettes de barres tendres pour accroître leur teneur en protéines. Troquez ces beurres allergènes pour un beurre de graines de tournesol (communément appelé « Sun Butter »), un beurre de pois (de marque « NoNuts ») ou un beurre de soya (aussi connu sous le nom de « Wow Butter »).

10. Saviez-vous que?



Saviez-vous que les prochains projets que nous voulons réaliser afin de compléter les travaux d'aménagement de la 3^e phase du parc-école sont l'achat de fontaines, afin que les enfants puissent boire lorsqu'ils sont à l'extérieur, ainsi que la construction d'une piste d'hébertisme dans le bois situé sur notre terrain derrière l'école?

Je tiens à remercier madame Kim Gervais et monsieur Éric Foster qui m'ont été d'un grand appui de par le temps qu'ils ont su donner au sujet de l'aménagement du parc-école depuis l'ouverture de l'école. Sans leur présence respective la cour n'aurait assurément pas déjà l'air de ce que nous pouvons voir actuellement! Mille mercis au nom du personnel et de nos 500 élèves qui en profitent quotidiennement!

11. Élèves du cycle

Félicitations aux élèves suivants pour leur excellent début d'année. Vous êtes à l'honneur parce que vos titulaires reconnaissent votre grand sens de la coopération durant le premier cycle de l'année scolaire 2021-2022! Le personnel de l'école est fier de vous toutes et de vous tous!

Maternelle (Madame Élise) :	Léo Boulanger
Maternelle (Madame Chantale) :	Maya Staali
Maternelle (Madame Rebekka) :	Dahlia Julien
Maternelle (Madame Mylène) :	Élodie Gérin-Lajoie
Maternelle (Madame Lison) :	Léonard Bérubé
1 ^{re} année (Madame Marie-Christine) :	Léa Martel
1 ^{re} année (Madame Amélie) :	Emma Bourgeois
1 ^{re} année (Madame Jacinthe) :	Raphaëlle Bureau
1 ^{re} / 2 ^e année (Madame Éliane) :	Thomas Blanchard
2 ^e année (Madame Pascale) :	Tyler Gervais
2 ^e année (Madame Josée) :	Julien Vallières
2 ^e année (madame Gabrielle) :	Charles-Éric Houde
3 ^e année (Madame Julie) :	Dorothée Bélanger
3 ^e année (Madame Geneviève) :	Alexis Cloutier Petitclerc
3 ^e / 4 ^e année (Madame Joëlle) :	Roméo Canuel
4 ^e année (Madame Nathalie) :	Laurie Harvey
4 ^e année (Madame Rachel) :	Samuel Brousseau
4 ^e année (Madame Valérie) :	Florence Loubert-Coutu
5 ^e année (Madame Aldéa) :	Abygaëlle Doré
5 ^e année (Madame Anne-Isabelle) :	Magaly Marcotte
5 ^e / 6 ^e année (Madame Noémie) :	Charlotte Grenier
6 ^e année (Madame Sarah) :	Zack Feury
6 ^e année (Madame Célia):	Cyan Métivier



Martin Savard, directeur